

48^{ème} SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE DE BOURBONNE-LES-BAINS
Du 21 juin au 19 juillet 2026 inclus

FICHE D'INSCRIPTION à retourner avant le 14 avril 2026

à l'Office de Tourisme de Bourbonne-Les-Bains.

Salon de Peinture et Sculpture

Merci de remplir ce bulletin très lisiblement,
ces renseignements seront reportés dans le dépliant du salon

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :** **PAYS :**

TEL : **E.MAIL :**

NUMERO SIREN-SIRET :

Réf. MDA (Maison des artistes) :

Titres des œuvres	Huile, aquarelle...	Format	Tarifs de Vente
1-			
2-			
3 -			
4 -			

Chaque exposant dispose de deux grilles de 1 m. de large sur 2 m. de haut chacune

DROIT DE PARTICIPATION :.....œuvres (s) à 20€ soit
Forfait 4 œuvres à 60€ soit

Ci-joint le règlement deEuros.

Chèque libellé à l'ordre de : **SPL Agence d'Attractivité Bourbonne-les-Bains**

POUR RAPPEL

• L'accrochage des œuvres :

Afin d'équilibrer les tableaux dans l'espace restreint imparti et d'harmoniser les couleurs, toutes les œuvres doivent être déposées le 16 juin et 17 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h. En cas d'empêchement, le dépôt pourra se faire avant cette date sur rendez-vous à l'OT au 03 25 90 01 71, et non après.

• Promotion de l'exposition :

Lors du dépôt de vos œuvres au Centre Borvo, le 16 et 17 juin, nous vous remettrons des affiches. C'est pourquoi, au vu des délais d'impression, il est indispensable que vous soyez inscrits avant le 14 avril 2026

Je soussigné, M/Mme reconnais avoir pris connaissance du règlement. Je dégage l'Antenne : Office de Tourisme de Bourbonne-les-Bains de toute responsabilité envers mes œuvres concernant les risques de quelque nature qu'ils soient (Vol, incendie, détériorations, dégâts des eaux,...) lors du dépôt et pendant toute la durée du Salon et j'autorise à titre gratuit le droit à l'image (se référer à l'article 9 du règlement)

Date et Signature précédée de « Règlement Lu et Approuvé »